EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.
M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.
M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.
M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.
M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.
M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.
M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.
Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 31

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT - ASSOCIATION CHATS DES RUES 63

Subvention de fonctionnement à l'association Chats des rues 63

L'association, créée en février 2013 et reconnue d'utilité publique, a pour but de :

- contribuer à la salubrité dans les quartiers où vivent et se multiplient les chats errants,
- aider à la stérilisation, à l'identification et au suivi sanitaire des colonies de chats errants,
- assurer aux animaux leur protection et leur défense contre toutes les maltraitances,
- venir en aide aux chats abandonnés et en informer le public,
- assurer le nourrissage et la construction d'abris quand le lieu de vie le permet.

Depuis deux ans, une veille sanitaire des colonies de chats libres est menée. La présence de ces animaux en milieu urbain est organisée au mieux afin d'éviter leur prolifération. Aussi, l'association Chats des rues 63 est utile en tant qu'interlocutrice auprès des administrés dans les différents quartiers impactés.

Grâce au soutien de la Ville, l'association Chats des Rues 63 - 15 rue Marivaux - 63 000 Clermont-Ferrand - pourrait amplifier l'impact de son action relative à la capture des chats, leur suivi sanitaire, l'entretien des enclos mis à disposition, la cartographie des sites et la quantification des chats errants.

- Le compte de résultat 2014 présente un excédent de 2 386 euros.
- Le budget prévisionnel 2015 de l'association est de 43 664 euros.

L'association a perçu une subvention de 200 euros émanant de la Ville de Lempdes – Puy-de-Dôme.

Le montant de la subvention souhaitée est de 3 000 euros. Cette association intervient comme partenaire de la Ville dans la gestion des chats errants, du fait qu'elle exerce le rôle de référent sur le terrain et d'intermédiaire auprès des administrés. Cette subvention, qui vient en déduction de la ligne budgétaire « fourrière animale », permet une meilleure efficacité de la gestion des chats errants.

A noter que l'association a perçu une subvention de 2 500 euros au titre de l'année 2014.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de fonctionnement de 2 500 euros, au titre de l'année 2015.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 octobre 2015

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe,

Nicaise JOSEPH